

A RETENIR

Cresson :

Faible pression des larves de chironomes
Pression modérée pour la maladie de la racine crochue.

CRESSON

• RAVAGEURS

Chironomes

Lors du dernier relevé, les larves de chironomes sont observées dans 55% des situations avec en moyenne :

- 3% des pieds ayant entre 1 et 3 larves par pied
- 1% ayant entre 4 et 8 larves par pied ;

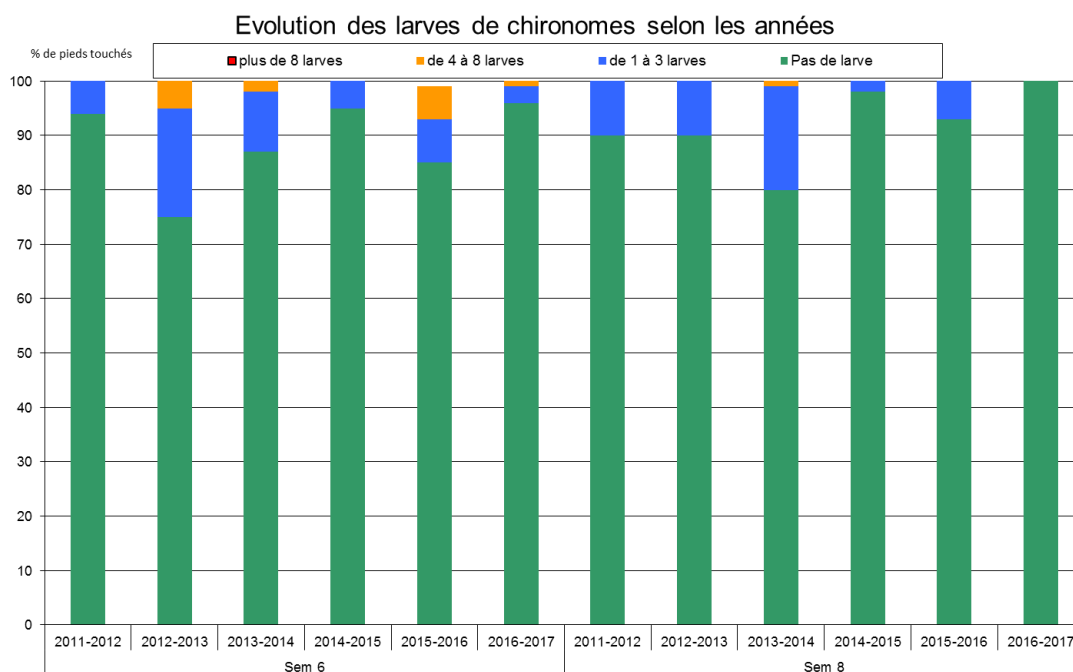
Cette semaine, aucune larve de chironome n'a été observée dans les bassins. A noter que la majorité des bassins sont voilés, pouvant ainsi influencer les infestations des populations de chironomes.

Des vols de chironomes adultes au-dessus des bassins de production sont observés à Méréville et Maise.



	% de pieds ayant des larves de chironomes							
	Semaine 8				semaine 6			
	Pas de larve	de 1 à 3 larves	de 4 à 8 larves	plus de 8 larves	Pas de larve	de 1 à 3 larves	de 4 à 8 larves	plus de 8 larves
Moigny s/Ecole	100%				100%			
Maise	100%				100%			
D'Huisson-Longueville	100%				80%	10%	10%	
Vayres sur Essonne	100%				100%			
St Hilaire	100%				95%	5%		
Méréville	100%				95%	5%		

Par rapport aux années précédentes, les infestations des larves de chironomes sont inférieures à toutes les autres années.



En cuvette, des captures de chironomes adultes ont été effectuées dans plus de 80% des situations avec en moyenne 20 individus capturés par cuvette. Trois sites enregistrent des captures de chironomes adultes un peu plus élevées, comme l'indique le tableau ci-dessous.

	Nombre moyen de chironomes capturés en cuvette
	semaine 8
Moigny s/Ecole	5
Maisse	36
D'Huisson-Longueville	2
Vayres sur Essonne	0
St Hilaire	34
Méréville	25



Le seuil indicatif de risque est 20% des plantes avec au moins 1 larve.

Cette semaine, aucun site n'a dépassé le seuil indicatif de risque.

Les conditions climatiques prévues cette semaine ne devraient pas être favorables à leur développement.

A ce jour, le risque lié à la présence des larves de chironomes est faible.

Pucerons verts, *Myzus persicae*

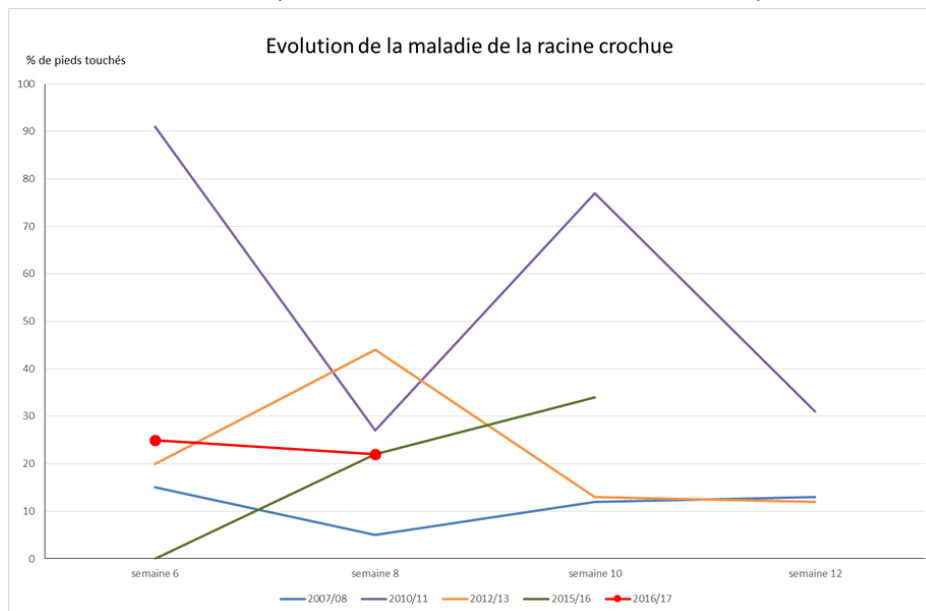
Lors du dernier relevé, des pucerons sont signalés à Vayres-sur-Essonne. Cette semaine, aucun puceron n'a été observé dans les bassins. Les conditions climatiques des jours à venir ne devraient pas permettre à ces ravageurs de se développer.

- **MALADIE**

La maladie de la racine crochue, *Sponspogora*

Cette semaine, les symptômes n'ont guère évolué puisque 22% des pieds sont faiblement touchés. Lors du précédent relevé, la maladie était observée sur tous les sites du réseau d'épidémiosurveillance avec en moyenne 25% des pieds faiblement crochus.

Par rapport aux années précédentes, la maladie de la racine crochue reste modérée. Elle est équivalente à celle de l'an passé, inférieure à 2011 et 2013 mais supérieure à celle de 2008.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Réseau d'Observations : Chambre d'agriculture de Seine et Marne, Chambre interdépartementale d'agriculture Île de France, FREDON Île de France

Rédaction : la Chambre d'agriculture de Seine et Marne : Marc Willenbacher, Serge Mercier.

Comité de relecture : SRAL, FREDON, Chambre interdépartementale d'agriculture Île de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.